

### Personnes présentes

**Les enseignants :** Mmes Bouvier (directrice), Bequet (CPB), Chassagne (CE1C), De Sartre (CE1D), Laforgue (CM2L), Lefranc (CM1L), Lerandy (CM1L), Mariani (CE1/CE2), Mathiaud (CE2A), Mewoli (CPB), Peigné (CPP), Pitard (CE2P), Tanguy (CE2A), Thinot (CE1C, CE2P), Tournadre (CM2T), Vazzoler (ULIS), Villanueva (CPV), Violette (CM1V) - M.Prost (CM2P)

**Les représentants de la mairie :** Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l'Education et de la restauration  
Mme Baud, conseillère municipale

**La déléguée départementale de l'Education Nationale :** Mme Tachot

**Les représentants de parents d'élèves :** Mmes Prevel-Lemoine, Froment, Guilnard-Pascal, Habt (PEEP)  
Mmes Vallet, Carayol, Dubrous, Harb, Roussies, Soustiel (FCPE)

**Personnes excusées :** Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

La séance débute à 18h30.

### Fonctionnement du conseil d'école

- Composition du conseil d'école et présentation des membres
- Le compte-rendu du conseil d'école sera rédigé par l'une des fédérations ou par un enseignant de l'école. Il fera l'objet d'une validation de Mme le maire-adjoint et des têtes de liste des fédérations, avant diffusion du procès-verbal.

**Dates des prochains conseils d'école :** Mardi 9 mars 2021 à 18h30

Mardi 11 juin 2021 à 18h30

### Vie scolaire

#### Rentrée scolaire 2020-2021

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Malgré le contexte sanitaire, les familles sont rentrées dans la cour de l'école, en respectant un horaire échelonné, pour accompagner leur(s) enfant(s), se présenter et connaître l'enseignant(e) de leur enfant.

L'effectif est de 344 élèves et 19 enseignants, répartis en 14 classes dont le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

#### Structure de l'école

CP : Mme Peigné : 24 élèves ; Mme Villanueva : 24 élèves ; Mmes Bequet/Mewoli : 22 élèves

CE1 : Mmes Chassagne/Thinot : 26 élèves ; Mme De Sartre : 24 élèves

CE2 : Mmes Pitard/Thinot : 27 élèves ; Mmes Mathiaud/Tanguy : 27 élèves

CE1/CE2 : Mme Mariani : 23 élèves - 14 CE1 + 9 CE2

CM1 : Mmes Lerandy/Lefranc : 29 élèves ; Mme Violette : 28 élèves

CM2 : Mme Laforgue : 26 élèves ; Mme Tournadre : 26 élèves ; M.Prost : 26 élèves

ULIS: Mme Vazzoler : 12 élèves qui sont soit inclus dans les classes selon leur niveau d'âge ou leur niveau de compétences soit en regroupement dans la classe ULIS

### Autres personnes de l'Education Nationale qui interviennent à l'école :

- 6 Accompagnantes d'Elèves en Situation d' Handicap : elles apportent une aide à des élèves de l'école. Une Auxiliaire de Vie Scolaire accompagne les élèves du dispositif ULIS.
- l'équipe du Réseau d'Aide Spécialisée des Enfants en Difficultés : En **périodes 2 et 3**, le RASED accompagnera des élèves du cycle 2 à partir du résultat des évaluations nationales.
- Une infirmière de l'Education Nationale, (Mme Vincent), est présente à l'école le mardi. Une visite médicale est prévue pour les CP. Concernant les projets de prévention, Mme Vincent proposera aux enseignantes d'intervenir sur le sommeil (CP et CM2), l'hygiène bucco dentaire (CE1 ) puis dans les autres classes selon ses disponibilités.

Concernant la mise en place du dispositif EILE - Enseignements Internationaux de Langues Etrangères (Arabe, Portugais, Italien) :

- Arabe : reconduction d'un cours à l'école J.Rostand pour les élèves de V.Hugo et J.Rostand. La nomination d'un enseignant est attendue pour les deux écoles.

- Portugais : la nomination d'un enseignant par l'Ambassade est attendue pour l'école V. Hugo.

- Italien : Il y a eu plus d'une dizaine de demandes de parents.

L'école transmet les demandes des familles à la Direction Académique sous le couvert de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale de circonscription. L'ouverture effective du cours dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.

La directrice informera les parents des élèves concernés lorsque les cours commenceront à l'école V.Hugo.

### Entrées et sorties des élèves

Compte tenu du contexte sanitaire, 2 accès ont été ouverts pour fluidifier les entrées et les sorties.

**Accueil du matin** : au choix des familles, par l'entrée principale de l'école, chemin de Traverse ou par le portail rue de l'Asile

**Sorties** : par le portail rue de l'Asile : CM2, CM1 et CE2

par la porte du hall de l'école, Chemin de Traverse : CP, CE1, CE1/CE2, ULIS

La rue de l'Asile est moins sécurisée que la voie piétonne du chemin de Traverse. Des véhicules y circulent.

**COMPTE TENU DU NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE ET DU PLAN VIGIPIRATE RENFORCÉ, LES HORAIRES D'ENTRÉES ET DE SORTIES ONT ÉTÉ ECHELONNÉS ET DIFFUSÉS AUX FAMILLES.**

Les fédérations de parents d'élèves sont informées d'un litige avec la riveraine en face du portail de la rue de l'asile qui se plaint des nuisances occasionnées par les sorties d'élèves (parents assis et enfants grimant sur le muret des propriétaires). Il est demandé aux parents de veiller à ce que la tranquillité des riverains ne soit pas troublée.

### Continuité pédagogique dans le cadre du contexte sanitaire

Les Fédérations demandent si l'école a prévu une charte et comment la continuité des apprentissages est mise en place pour les élèves.

Une charte Education Nationale n'existe pas sur le département pour les écoles du premier degré.

Tous les moyens de communication sont mobilisés pour assurer la continuité des échanges entre l'élève et leur professeur. Les ressources et propositions d'outils de travail sont construites au niveau départemental, après validation de Monsieur le Directeur Académique.

- Soit l'enseignant adresse supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT) ou via une messagerie académique.

Les familles qui ne se sont pas encore connectées à l'ENT de la classe de leur enfant doivent s'enregistrer afin qu'elles puissent communiquer avec l'enseignant et recevoir le travail en cas d'absence de leur enfant. L'utilisation de l'ordinateur assure une meilleure connexion.

- Soit l'enseignant utilise un espace collaboratif.

L'école vérifie que chaque famille bénéficie d'un équipement informatique.

Pour les familles qui ne sont pas équipées, un dispositif adapté peut être proposé : opération « **Devoirs à la maison** » bâtie en partenariat avec La Poste ou prêt de matériel informatique.

Lors de la mise en œuvre de la continuité pédagogique, l'enseignant communique avec chaque famille, veille à ce que l'élève travaille et apporte une aide adaptée si besoin.

### Elections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le Vendredi 9 octobre 2020 au matin. : Le vote a eu lieu exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du premier conseil d'école 2019.

Sur 550 inscrits, 306 parents ont voté, soit un taux de participation de 55,64 %

Résultats : FCPE : 182 votes soit 62,97 % des suffrages exprimés - 9 sièges pourvus

PEEP : 107 votes soit 37,02 % des suffrages exprimés - 5 sièges pourvus

### Coopérative scolaire : (Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE )

Chaque année, un compte rendu financier fait apparaître le bilan. Il est approuvé et signé par des vérificateurs aux comptes, enseignants et parents extérieurs à la gestion, qui attestent la régularité et la bonne tenue des comptes.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, la coopérative disposait de 6644,00 €.

La participation libre et volontaire des familles a rapporté cette année 7918 €. L'équipe enseignante remercie vivement les parents pour leur contribution qui permettra de mener les différents projets de l'école.

**Projets et dépenses prévues pour 2020/2021** : Concours littéraire « Les Incorruptibles » (adhésion et achat des livres) ; Concours mathématique Kangourou/Koala (adhésion et achat des livrets) ; Projet Kapla ; Ecole et cinéma ; Projet musique, avec intervenante ; Edition d'un livre ; Plantations dans les carrés potagers ; Sorties pédagogiques liées aux projets des classes

### Budget « Prestations culturelles » alloué par la ville de Chatou

Une somme est allouée par école et par année civile (en 2020 : 4890 € soit environ 14,25 €/élève). Ce budget a été utilisé par l'école pour : un abonnement à une revue par classe ; des sorties ou prestations pédagogiques liées aux projets des classes (goodplanet, Cinéma de Chatou « Demain est à nous » ; Atelier papier recyclé ; Projet musique avec l'intervenante Marie Rouchon)

L'équipe enseignante remercie la mairie de l'attention portée aux projets de notre école.

## **Projet d'école (avenant) : Action Développement durable / environnement**

Il s'agit d'un projet transversal et pluridisciplinaire.

Selon le contexte sanitaire en vigueur, les enseignants adapteront les modalités d'interventions dans le cadre de leur projet de classe (intervenants à l'école ou sorties à l'extérieur)

- Axe scientifique : visite d'un éco-quartier, d'une réserve naturelle, jardin potager de l'école pour planter, récolter, cuisiner, ateliers à la fondation Goodplanet sur le thème de l'eau, atelier de fabrication de papier recyclé à l'école (Association Ville Verte), utilisation d'un composteur (CASGBS)
- Etude de la langue : rédaction d'un journal, écriture d'un roman ( des parents journalistes pourraient présenter leur métier, réalisation de panneaux informatifs concernant les plantations, les légumes de saison
- Education artistique : Grande lessive, projection du film « Demain est à nous », Ecole et Cinéma (CM1, ULIS, CPB) , atelier construction Kapla (construire collectivement une forêt enchantée), ateliers autour des impressionnistes (eau/nature), séances de musique et de chants avec l'intervention de Marie Rouchon, professeur de conservatoire dumiste)
- Suivi du Vendée Globe

**Chorale** : Afin de garder le plaisir à chanter dans un cadre collectif, le projet Chorale est maintenu dans les classes.

Le spectacle de fin d'année n'aura pas lieu.

Les enseignants filmeront des séances de répétition et la prestation des élèves pour partager avec les parents afin de garder le plaisir à chanter dans un cadre collectif.

### **Règlement intérieur**

Sont notifiés les accès pour l'accueil et la sortie des élèves ainsi que les horaires :

**Accueil du matin** de 8h20 à 8h30 : au choix des familles, par l'entrée principale de l'école, chemin de Traverse ou par le portail rue de l'Asile

**Sorties** à 16h30 : par le portail donnant sur la rue de l'Asile : CM2, CM1 et CE2

par la porte du hall de l'école, Chemin de Traverse : CP, CE1, CE1/CE2, ULIS

La Mairie rappelle le « Quart d'heure fratrie » qui permet aux parents des écoles Bousson et V.Hugo de déposer leur enfant plus tôt le matin et jusqu'à 16h45 en fin de journée. Ce service est gratuit.

Le règlement intérieur est validé par les membres présents.



Les parents sont invités à lire attentivement le Règlement Intérieur et à le signer.

### **Evaluations nationales CP et CE1**

Les évaluations CE1 se sont déroulées du 14 septembre 25 septembre 2020. Elles permettent d'identifier les besoins des élèves et de donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser.

Un second temps d'évaluation se tiendra pour les CP entre le 18 janvier et le 29 janvier 2021 pour évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

### **Compétences évaluées**

En début de CP, les évaluations en français portent sur la connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale. En mathématiques, les élèves sont évalués sur l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en géométrie.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit. En mathématiques, les évaluations portent sur la compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques.

Après la saisie des résultats, le professeur établit un bilan pour chaque élève. Il sera communiqué aux familles. L'exploitation des résultats permet de mettre en place des groupes de besoin dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ou avec l'aide du RASED.

### **Activités périscolaires**

Un entretien a eu lieu le 13 octobre avec Kevin Le Puil, coordinateur des activités périscolaires et fera l'objet d'un **compte-rendu distinct**.

Un trombinoscope devrait prochainement être disponible afin de permettre aux parents de mieux identifier l'équipe périscolaire.

Les parents doivent contacter le coordinateur concernant les temps de cantine et d'étude. Tel : **07 63 04 44 71**

## **Pause méridienne et restauration scolaire**

Les Fédérations de parents d'élèves font part de remarques de parents :

- La durée de la pause méridienne est un peu longue pour les plus petits, notamment en cas de froid et/ou de pluie). Ils souhaitent avoir plus de visibilité sur les activités proposées par les animateurs.

Les plus grands ont parfois un temps très court pour déjeuner. Le comptage des enfants à 13h25 et 13h35 peut raccourcir leur temps de déjeuner.

Mme de Marcillac précise que le respect de protocole sanitaire et les dispositions sécuritaires peuvent ralentir le passage des enfants à la cantine. Les groupes « classes » passent ensemble et restent distants entre eux. Le coordinateur a contacté les RPE pour faire un point et répondre à toutes les questions des parents.

- Des activités (théâtre, poterie, échecs..) ne pourraient-elles pas être organisées avec des associations partenaires, avec participation des familles ?

Madame le Maire-adjoint rappelle que :

- Les enfants se portent volontaires pour toutes activités proposées, certains enfants préférant ne pas participer, se reposer ...
- La Mairie consacrant un budget important (intervenant sport, intervention à la médiathèque, au conservatoire), de nouveaux partenariats ne sont pas envisagés. La priorité est donnée à la sécurité.

Mme de Marcillac souhaite évoquer 2 projets :

- 1<sup>er</sup> projet en test prochainement : « Zero Plastique » Des bacs inox seront testés à l'école VHugo : bien plus lourds et nécessitant un double lavage, ils se révéleront bénéfiques tant pour la santé que pour l'environnement en réduisant l'impact du plastique.
- 2<sup>ème</sup> projet en test pendant les vacances dans les centres de loisirs : le passage de 5 composantes à 4 composantes dans le menu servi aux enfants en raison du constat d'un important gaspillage alimentaires, les enfants ne consommant que 4 composantes, et après un comparatif avec d'autres communes.

Mme de Marcillac insiste sur le fait que les enfants ne mangeront pas moins car le grammage, strictement contrôlé par une diététicienne, sera identique.

Ce qui n'aura pas été gaspillé, jeté, sera réinvesti dans le qualitatif de l'assiette avec une part plus importante pour le bio, les circuits courts et l'agriculture raisonnée.

## Sécurité et équipements

### **Bilan**

- Remplacement de tous les robinets poussoirs par des mitigeurs à 2 débits plus ou moins fort qui favorisent des économies d'eau et limitent les éclaboussures.
- Plan numérique : Installation de 4 VPI (vidéoprojecteur et ordinateur) et de rideaux occultant. Reste à équiper la classe de l'ULIS. L'ordinateur de la salle des professeurs a été changé.

Madame de Marcillac rappelle que ce plan prévoyait un financement de 400.000€ sur 3 années. Pour la suite un budget de 30.000€ par an sera alloué pour toutes les écoles de la ville ce qui permettra de financer :

- une classe mobile (tablette ou PC) dans chaque école élémentaire

Il est prévu d'organiser une démonstration avec un VPI et une classe numérique avec quelques parents d'élèves.

- La maintenance des appareils
- Un lot de robots d'initiation au codage pour enfants : les enseignants demandent une démonstration/formation pour faire le bon choix parmi les lots de robots proposés

L'équipe enseignante précise également que les tablettes ne disposent pas du pack Word et que les nouveaux ordinateurs ne disposent pas de lecteur de CD, il faudra donc des lecteurs externes. Elle évoque l'utilité des visualiseurs de documents.

Madame De Marcillac invite l'équipe à formuler ses demandes auprès du responsable des projets numériques, Monsieur Girard.

- Réfection du couloir du dernier étage. La fin des travaux sera réalisée durant les vacances de la Toussaint et quelques mercredis suivants.

La Mairie précise que d'autres travaux de peinture ont été actés pour Victor Hugo en 2021 (à confirmer)

- Ouverture d'une porte de communication entre la classe 1 et la classe 2

## Demande : Aménagement de la cour et des carrés potager

Le carré potager du fond de cour est partagé avec le Centre de Loisirs Les Galopins. Il n'est pas suffisant pour les 14 classes. L'ouverture des jardinières sous les fenêtres des classes en fond de cour va permettre à plusieurs classes de commencer des plantations mais il faut retourner la terre et en rajouter.

Une réunion entre des enseignants, la responsable des espaces verts et des parents volontaires va permettre de réfléchir à l'aménagement de la cour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.